

ARRETE 2026-075

Portant délégation de fonctions à Monsieur Eric DEMONT

Madame Nathalie DEBAISIEUX,
Maire de la Commune de LAVENTIE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-18,

Vu la délibération fixant le nombre d'Adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 constatant l'élection de **Monsieur Eric DEMONT** en qualité de 1^{er} Adjoint au Maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il convient de donner délégation à **Monsieur Eric DEMONT**, 1^{er} Adjoint au Maire,

ARRETE

Article 1 :

En application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Eric DEMONT**, 1^{er} Adjoint au Maire, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :
Urbanisme et travaux

Il assurera les fonctions suivantes :

Étude et suivi des projets d'urbanisme ;

Suivi des dossiers d'urbanisme et révision du PLU ;

Suivi des dossiers de demande de subvention pour les travaux ;

Article 2 :

A ce titre, délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et responsabilité, à **Monsieur Eric DEMONT**, 1^{er} Adjoint au Maire, pour :

Les marchés publics, contrats et prestations de travaux ;

Les demandes de subventions et de fonds de concours.

Article 3 :

Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet ainsi qu'à Monsieur le Receveur Municipal.

Laventie, le 23 Mars 2026

La Maire de Laventie,
Nathalie Debaisieux



Le 1^{er} Adjoint au Maire
Eric Demont

